

Question orale concernant les difficultés de circulation du bus 64 sur certains tronçons de la commune.

Depuis le 22 août dernier, la rue Plaine d'Aviation ainsi que la rue Guillaume Van Leeuw sont devenues à sens unique. La raison de ce changement avait pour objectif de faciliter le passage du nouveau bus articulé 64 entièrement électrique.

Cette modification résulte également d'une enquête publique de voisinage qui a connu une large participation de la part des Everois.

Néanmoins, les changements n'ont pas du tout atteint leurs objectifs de fluidité du 64 en effet, ce dernier est très souvent bloqué lors de son virage entre la rue Guillaume Van Leuw et la rue Plaine d'Aviation.

Une solution envisageable et raisonnable pourrait être la suppression pure et simple du stationnement côté droit de la voirie au début de la rue Plaine d'Aviation et l'installation de potelet empêchant l'arrêt et le stationnement même provisoire.

En même temps il se pose également la problématique du croisement de 2 bus articulés entre la Rue Dekoster, la rue de Paris et la Place de la Paix où circule également le tram 55. L'étroitesse du carrefour empêche simplement tout croisement entre des bus qui font jusque 18 mètres de gabarit.

Ma question est la suivante :

Quelles sont les mesures immédiates que la commune compte prendre afin de résoudre le problème de fluidité du bus 64 sur ces tronçons. Dans quels délais seront-elles mises en œuvre ? Et... quel serait le coût pour la commune ?